

### ÉVOLUTION des paysages

À l'échelle du grand paysage, il n'y a pas eu d'évolution constatée. Toutefois, des micro-changements peuvent être observés localement, souvent liés à l'évolution du bâti et au développement des infrastructures.

L'espace agricole ouvert qui caractérise la plaine de Bière subit des mutations qui concernent à la fois ses limites et ses textures. Les modifications de limites sont le plus souvent produites par des éléments qui se sont construits devant les limites plantées ou forestières. Les modifications de textures sont dues aux changements de nature des cultures, ou aux nouvelles traces de l'urbanisation.

La structure parcellaire des paysages compartimentés, soulignée par des haies ou par des alignements de fruitiers pourrait disparaître, à cause de la mort des arbres fruitiers qui ne sont pas renouvelés, et, dans une moindre mesure, de l'arrachage des haies.

Les entrées de bourg sont souvent caractérisées par :

- des constructions diverses trop écartées rendant l'entrée dans le village non franche,
- un profil essentiellement routier, ne permettant pas, par des trottoirs par exemple, de suggérer d'emblée l'ambiance urbaine,
- la dispersion de « points noirs » : signalétique hétérogène, affichage...

À l'échelle de l'entité paysagère de la « Plaine de Bière », l'identité du paysage agricole, reconnue dans ses lisières végétales et dans la simplicité de lignes de ses grands horizons cultivés, pourra être valorisée par l'intégration des éléments perturbateurs (limites commerciales, activités diffuses...) et le travail sur la continuité des lisières. La lisibilité et le bon fonctionnement du milieu rural nécessitent que les paysages compartimentés restent structurés et que les micro-paysages ne disparaissent pas.



### EN CONCLUSION

Le paysage rural ordinaire et quotidien de la Plaine de Bière a été révélé « extraordinaire » par les peintres de l'École de Barbizon.

Ces artistes ont su magnifier les lumières et les ambiances de ces paysages « sans artifices ».

Aujourd'hui, reconnus à l'international, ces paysages sont doublement protégés :

- Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager de Barbizon, créée le 6 novembre 2000.

- Site inscrit « Villages des peintres de Barbizon » du 19 avril 1947 concernant dans le Parc les communes de Barbizon, Chailly-en-Bière, Perthes-en-Gâtinais.

On retrouve également dans cette entité paysagère :

- Site classé « Ru de Rebais » du 5 décembre 2002 concernant les communes de Cély-en-Bière, Fleury-en-Bière et Saint-Martin-en-Bière.

Extrait de la fiche de classement :

« Le site classé du ru de Rebais et des abords du château de Fleury-en-Bière a été conçu de manière à assurer conjointement la protection du vallon du Rebais et des espaces naturels participant à la mise en scène de deux monuments historiques y siégeant.

S'il est agrémenté au Sud d'une zone de marais qui lui confère aussi un intérêt naturaliste, ce sont surtout la présence du château de Fleury, de son parc et du moulin de Choiseau qui singularisent le cours du Rebais. (...)

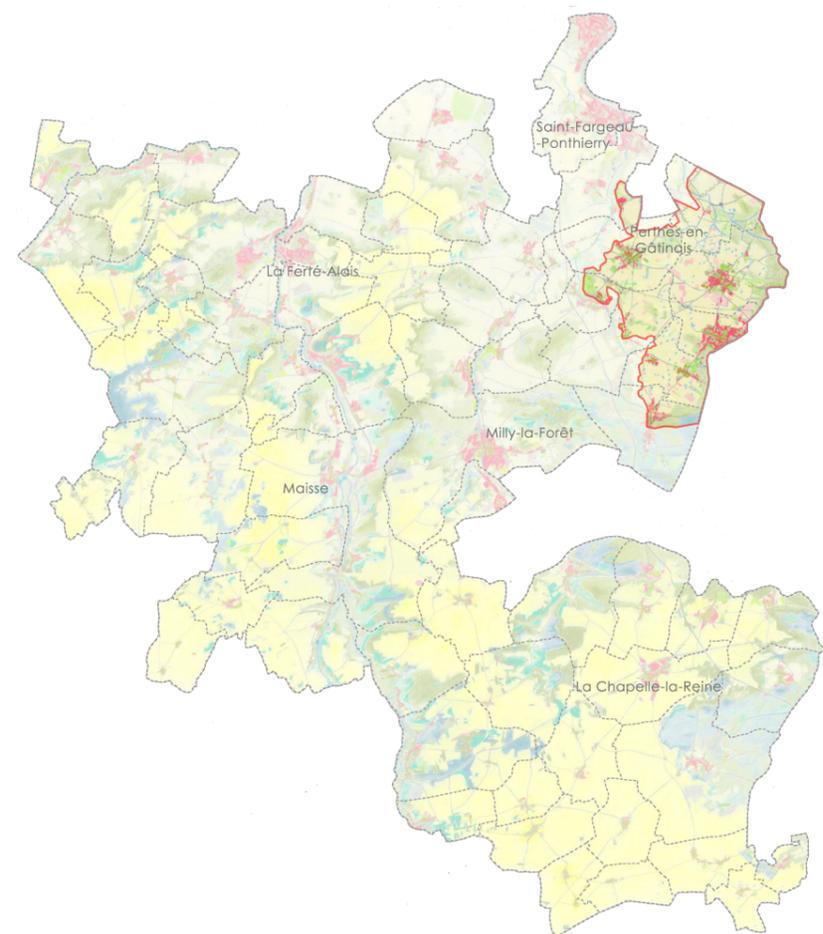
Au-delà de l'intérêt intrinsèque des composantes

paysagères du site, au-delà de son intérêt historique et de sa valeur patrimoniale magnifiée par la présence de deux monuments historiques classés, la présente protection se justifie aussi par l'importance que revêt la maîtrise de l'urbanisation dans cet espace sensible ouvert sur la plaine de la Bière, inspiratrice des peintres de l'école de Barbizon et situé aux confins du massif de Fontainebleau.

La distinction du site du ru de Rebais devrait, enfin, contribuer à asseoir la reconnaissance de la diversité du patrimoine compris dans l'aire d'études du Parc Naturel Régional du Gâtinais français et à inciter à visiter ses richesses. »



### SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DE LA CHARTE PAYSAGÈRE de la plaine de Bière



- Arbonne-la-Forêt
- Barbizon
- Cély-en-Bière
- Chailly-en-Bière
- Fleury-en-Bière
- Perthes-en-Gâtinais
- Pringy
- Saint-Martin-en-Bière
- Saint-Sauveur-sur-École
- Villiers-en-Bière

Mai 2017

## Les grandes CARACTÉRISTIQUES

La plaine de Bière est circonscrite par deux types de limites visuelles naturelles : les ruptures de pentes au seuil des vallées dont les coteaux sont boisés : la Seine, l'École et le Rebais délimitent la plaine au nord et à l'ouest ; et les lisières forestières : le massif de Fontainebleau délimite la plaine à l'est et au sud. Les rivières ne sont pas perceptibles depuis les coteaux.

La plaine de Bière est ponctuée de quelques éléments de reliefs, qui font 10 à 15 mètres de haut. Ils ont toujours joué le rôle de repères visuels.

Parmi ces éléments, des buttes



Saint-Martin-en-Bière

gréseuses, alignées entre Fleury-en-Bière et Barbizon, séparent la plaine de Bière en deux parties inégales :

- au nord, un grand plateau carré de 7 kilomètres sur 7 ;
- au sud une petite plaine carrée de 3 kilomètres sur 3.

La plaine de Bière est un grand espace agricole où sont cultivés céréales et produits du maraîchage.

Quelques boisements, les mares et mouillères et même des vergers, viennent rythmer cet espace.

Depuis le Moyen-âge, les seigneurs des grands domaines

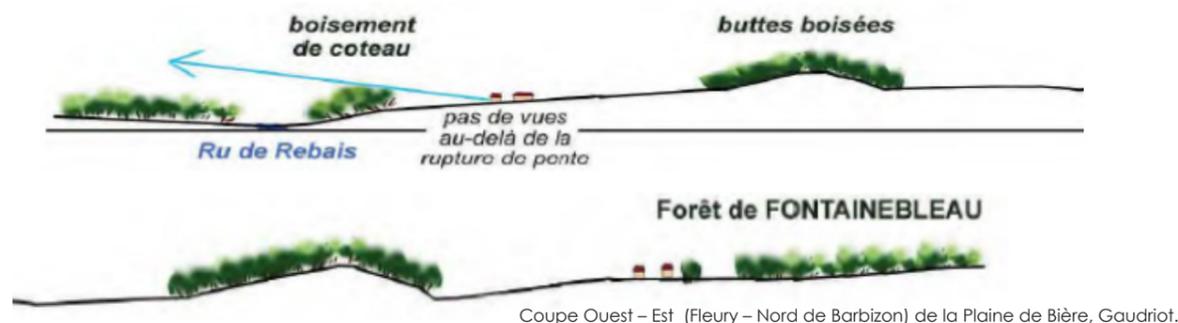


qui sont à l'origine du développement du Pays de Bière ont affirmé leur puissance en aménageant en parcs les boisements proches des châteaux.

Les peintres de l'école de Barbizon ont contribué à faire reconnaître le caractère extraordinaire des paysages de la Plaine de Bière au rang de patrimoine naturel et culturel.



Les Glaneuses et L'Angélu, Jean-François Millet (1814-1875), Musée d'Orsay, photo RMN



Coupe Ouest - Est (Fleury - Nord de Barbizon) de la Plaine de Bière, Gaudriot.

## LES MOTIFS IDENTITAIRES

### Les motifs naturels

Le relief assez plat de la Bière offre des perceptions «rasantes», dont la portée peut s'étendre entre un et deux kilomètres. Il existe même, le long de la RD50 au sud de Perthes, des visions lointaines d'une portée de 6 ou 7 kilomètres qui embrassent toute la partie sud de la plaine.



Concernant **les points culminants**, certains proposent des vues lointaines. Ainsi le village de Perthes installé sur un « coin » de la plaine agricole, domine la vallée du Rebais à l'altitude de 84 m. Parfois, la végétation ne permet pas d'apprécier ces vues. Il en est ainsi sur la butte de la Haute Plaine à 93 m d'altitude, située sur la commune de Villiers-en-Bière. Le milieu boisé n'autorise pas de vision lointaine.

Une des caractéristiques de la Plaine de Bière est la présence de nombreuses **mares et de mouillères dans les champs** : le sous-sol argileux, associé à un relief plutôt plat, notamment dans toute la partie centrale de la plaine, a comme conséquence la formation de ces dépressions. Du point de vue paysager, ces points d'eau rythment les grands champs ouverts et y apportent une ambiance humide particulière ; ils ont toujours fait partie du paysage rural.

### Les motifs culturels

**Les grands alignements** participent à l'organisation et à une lisibilité de l'espace ; toutefois, ils tendent à disparaître. Des actions de replantations notamment d'arbres fruitiers, emblématique de l'entité, permettent le maintien de cette structure paysagère.

Dissimulée dans ces arbres, **les silhouettes anciennes des villages-rues** n'apparaissent presque jamais aux yeux d'un observateur situé sur la plaine de Bière. Seules les marges, où apparaissent les extensions récentes montrent quelquefois des indices de l'existence d'un village à une certaine distance. Il en résulte que l'arrivée à ces villages est franche, et demeure presque une surprise pour l'automobiliste qui n'en aura pas deviné l'approche. Ex : Macherin, Forges, Fleury, Cély-en-Bière...



Hameau de Forges, Observatoire photo des paysages, 2012 ©PNRGF

**Les villages restés concentrés** sont situés au cœur de l'espace agricole ouvert de la plaine de Bière. En vision lointaine, ce sont ceux dont les silhouettes sont les mieux identifiables. Elles se caractérisent par leur compacité, les volumes allongés et le bas des bâtiments les accrochent à la terre en suivant l'horizon. Ex : Villiers, Orgenoy, Fay, Saint-Martin.

**Les grands villages de la plaine** (Chailly-en-Bière, Perthes-en-Gâtinais, Barbizon, Arbonne-la-Forêt) sont discernables de loin dans le paysage ouvert, dominés par le clocher ou un château d'eau, voire par un silo. En raison de l'urbanisation sous forme de lotissements qui a étoffé le centre, les

anciennes maisons de grès ne sont pas toujours visibles. La silhouette urbaine n'est donc pas très lisible.

**Les anciens villages** du pays de Bière sont caractérisés par la présence d'une végétation privée visible depuis les rues, qui en réchauffe l'ambiance minérale : les trottoirs revêtus de stabilisé sont souvent plantés d'iris, de lys, de roses trémières, de rosiers (Forges, Fleury).

**Les châteaux alignés** le long du petit Ru du Rebais témoignent de la prédominance de la grande propriété. Ces grands domaines étaient les propriétés des seigneurs locaux à qui appartenaient les terres des villages dès le Moyen-Âge. C'est donc par rapport à ces domaines que s'est organisée la plaine de Bière, où se sont construits les axes de circulation.

On peut remarquer que **les grands domaines** sont ou étaient en relation étroite avec la forêt de Fontainebleau, lieu privilégié de la chasse. Comme les églises, les châteaux sont souvent cachés depuis les points de vue du domaine public. Seul le château de Fleury-en-Bière impose ses pavillons défensifs en bordure de la RD 11. En tout cas, aucun château n'est jamais visible en vision lointaine dans le paysage d'aujourd'hui. Tous les grands domaines sont caractérisés par un long mur d'enceinte. Sur les versants du Ru du Rebais, les boisements qui se rattachent aux bois humides de fond de vallée font également partie de grands domaines, qui sont situés à cheval entre la plaine de Bière et les vallées de l'École ou du Rebais : Montgermont, parcs des châteaux de Cély-en-Bière et de Fleury-en-Bière. Ex : Fleury, Cély, Mémorant, Bréau, Cornebiche.

**Les haies bocagères** qui délimitent les parcelles ne sont pas très nombreuses sur la plaine de Bière. On les trouve dans les zones de petit parcellaire. Plusieurs haies longues, fournies et bien entretenues se repèrent sur Perthes-en-Gâtinais, Chailly-en-Bière, Fleury-en-Bière, Villiers-en-Bière et autour du parc de Fortoiseau. Leur composition floristique est à base de chênes, de charmes et de noisetiers.



Le château de Fleury-en-Bière, Observatoire photographique des paysages, 2012 ©PNRGF

### La plaine de Bière : berceau de courants artistiques

C'est ainsi qu'au moment où s'amorce l'exode rural des paysans vers les grandes villes (environ 1830), les peintres parisiens s'exilent vers les campagnes et créent ce que l'on nomme aujourd'hui L'École de Barbizon. Une nouvelle vision du paysage émerge de cet art, liant l'Homme à la terre qui le porte.

Bien loin de la peinture académique, les peintres de Barbizon appréhendent le paysage en plein air afin de rendre précisément les émotions et les sensations ressenties devant un simple morceau de nature. (Extrait de l'étude de diagnostic de la Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) de Barbizon).